


Vol. 26 n°45 Edmonton, le vendredi 4 décembre 1992 16 pages 60¢




(Photo Carole Thibeault)

# Inauguration du centre paroissial

**Plus de 300 fidèles de la paroisse St-Thomas-d'Aquin ont pris part au souper à la fortune du pot donné en l'honneur de l'ouverture officielle du centre paroissial, le samedi 28 novembre dernier. Sur la photo, l'abbé Clément Gauthier se prépare à bénir le nouveau centre.**

*...à lire en page 6*

• *L'ACFA en réflexion*



## «On ne peut pas se sacrifier éternellement...»

\- Denis Tardif

*...à lire en page 3*

## Pour l'amour du français

*...à lire en page 9*

## L'enfer sur écran géant

*...à lire en page 8*

## En bref...

### Un nouveau service

OTTAWA - Le Conseil des Arts du Canada met désormais à la disposition du public un numéro sans frais d'interurbain 1-800-263-5588. Il est en vigueur durant les heures ordinaires de bureau, du lundi au vendredi de 9h à 17h, heure normale de l'Est. Après 17h, on peut enregistrer un message sur le répondeur ou utiliser les lignes à accès direct.

### Famine en Afrique

MONTRÉAL - Le fonds spécial institué par Développement et Paix le 18 août dernier pour les victimes de la famine en Afrique vient de franchir le cap du million de dollars. Les contributions d'individus et d'institutions continuent de parvenir au Secrétariat national de l'organisme et proviennent de toutes les régions du Canada. Depuis octobre, les sommes recueillies ont été engagées auprès de divers partenaires de Somalie (distribution de nourriture et de semences dans la province de Gedo avec l'accord des chefs de villages), d'Éthiopie, du Kenya et du Mozambique. De nouvelles contributions au Madagascar et au Zimbabwe seront acheminées dans les prochains jours.

### Casse-Noisettes

EDMONTON - Comme le veut maintenant la tradition au temps des Fêtes, plus de 50 compagnies de ballet en Amérique du nord présentent la fameuse féérie du Casse-Noisettes de Tchaikovsky. C'est tout un émerveillement et un spectacle pour toute la famille. Cette année, on célèbre le 100e anniversaire de ce ballet dont la première a eu lieu le 18 décembre 1892 à St.Petersburg en Russie. Le Alberta Ballet présentera une chorégraphie de Brydon Paige et mettra en vedette des étudiants de différentes écoles de danse dans de nombreux rôles dont des enfants, des souris, des bonbons, des soldats, etc. Le ballet sera présenté à l'Auditorium du Jubilé du 26 au 30 décembre à 19h30 ainsi que deux matinées les 26 et 27 décembre à 14h. Un autre beau cadeau à faire à toute la famille.

*• Programme de contestation judiciaire*

# Un rapport confirme que son abolition était prématurée

OTTAWA(APF): Contrairement aux prétentions du gouvernement fédéral, les tribunaux sont loin d'avoir répondu à toutes les questions relativement aux droits linguistiques. Voilà pourquoi le Programme de contestation judiciaire, qui a vu le jour en 1978, devrait renaître de ses cendres.

Un rapport portant sur les réalisations du Programme et les incidences de son abolition, commandé par le Commissariat aux langues officielles, confirme à nouveau que le Programme a joué un rôle important pendant plus de dix ans pour clarifier les droits linguistiques des minorités de langue officielle au Canada.

Lorsque le gouvernement fédéral a annoncé l'abolition du Programme le 27 février 1992, il a justifié sa décision en affirmant que celui-ci avait mené «à l'établissement d'une vaste jurisprudence».

L'auteur du rapport, l'avocat Richard Goreham, affirme plutôt que l'abolition du Programme de contestation judiciaire «constitue une fin prématurée à un processus judiciaire inachevé».

Il reste, écrit-il, beaucoup de questions qui demeurent sans réponse et qui devront un jour être tranchées par les tribunaux, notamment: l'utilisation des deux langues officielles devant les tribunaux dans les cas de divorce et de faillite; les obligations linguistiques des organismes provinciaux lorsque le gouvernement fédéral délègue ses responsabilités; et les ressources allouées à l'éducation dans la langue de la minorité.

Il rappelle que le Programme a notamment contribué à la reconnaissance officielle des droits linguistiques des francophones du Manitoba et a permis de clarifier le droit des parents francophones à gérer leurs écoles. Son existence, ajoute-t-il, a probablement exercé une pression sur les gouvernements provinciaux pour les forcer à négocier directement avec les communautés linguistiques minoritaires.

Selon lui, les personnes et les groupes qui souhaiteront s'adresser devant les tribunaux pour faire valoir leurs droits linguistiques «feront face à d'énormes difficultés financières» à cause de son abolition. «L'aide financière consentie pour payer les frais juridiques (35,000$ par instance) a permis aux communautés linguistiques minoritaires d'initier et de participer pleinement au processus». Il cite à cet effet l'ex-juge de la Cour suprême, Mme Bertha Wilson, qui écrivait qu'il était «tout à fait illusoire d'accorder des droits à des gens qui n'ont pas les moyens de les faire valoir».

Le Commissaire aux langues officielles, Victor Goldbloom, «endosse pleinement» les conclusions du rapport et affirme que le gouvernement ne devrait pas faire en sorte que les Canadiens soient privés d'un accès aux tribunaux pour faire clarifier ou confirmer leurs droits linguistiques, faute de moyens financiers.

De son côté, la Fédération des communautés francophones et acadienne estime que le rapport de Me Goreham est «une démonstration éloquente qu'il faut rétablir le Programme de contestation judiciaire» dans les plus brefs délais.

Le gouvernement fédéral avait jusqu'au 16 novembre pour répondre au rapport unanime du Comité permanent des droits de la personnes, qui recommandait le rétablissement du programme de contestation judiciaire. La réponse gouvernementale est prête, mais il faudra attendre encore quelques semaines avant de connaître les intentions d'Ottawa, le temps que le cabinet des ministres prenne connaissance du document et en dispose.

# Un Franco-Américain à la tête du CVFA

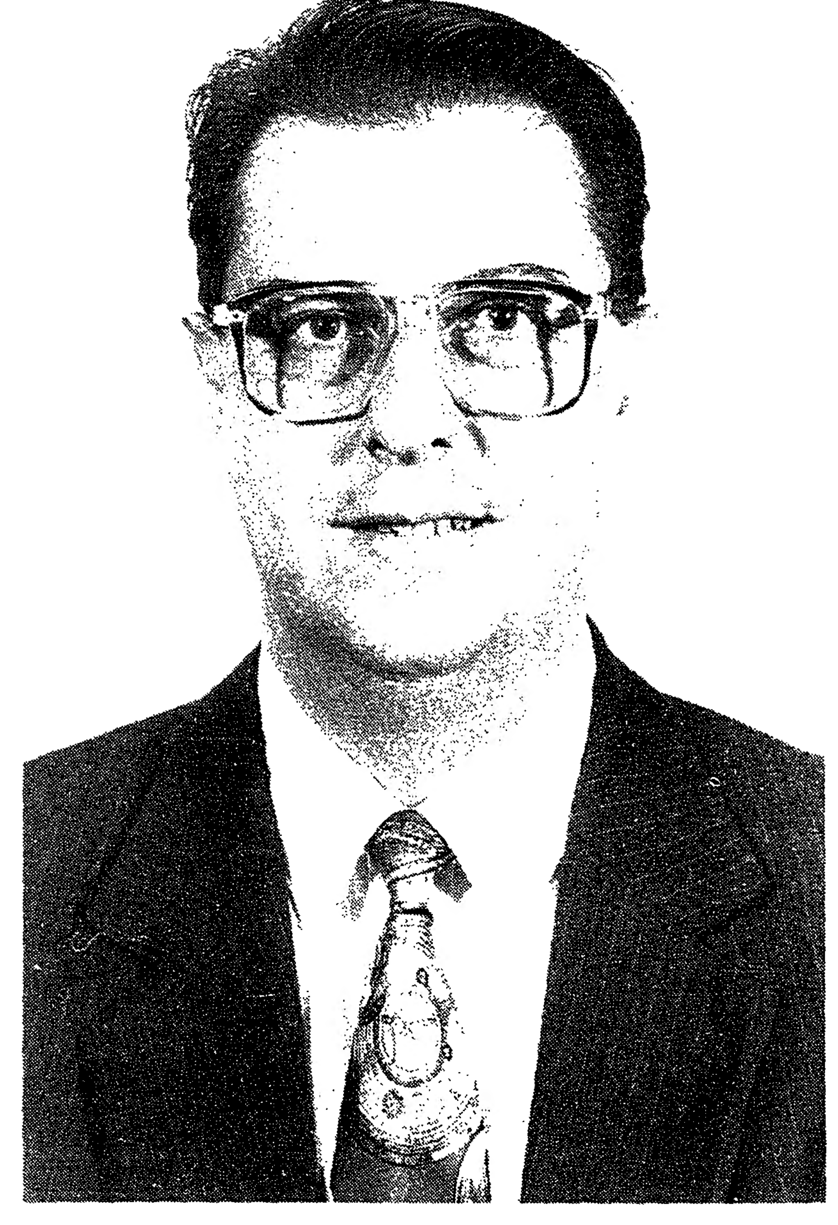
CAROLE THIBEAULT

QUÉBEC- Les membres du Conseil de la vie française en Amérique, dernièrement réunis à Québec dans le cadre de leur assemblée générale annuelle, ont élu une nouvelle personne à la présidence de leur organisme: M. Paul-M. Paré de Rochester au New Hampshire (É.-U.).

Homme de médias, M. Paul-M. Paré est impliqué dans les organismes francophones nord-américains depuis plus de dix ans. Il a été vice-président du CVFA de 1989 à 1992. Il succède maintenant à M. Martin-J. Légère de Nouveau-Brunswick.

Aussi, le CVFA vient de s'adjoindre quatre nouveaux membres. Il s'agit de Mme Chantal Beauregard de Montréal, M. Charlemagne Girard de Jonquière, Mme Angéline Martel de Montréal et Mme Marie Woolridge de Kelowna en Colombie-Britannique. Ces personnes ont également été engagées à la promotion du fait français dans leur milieu.

Fondé en 1937, le Conseil de la vie française en Amérique a pour mission de promouvoir l'unité des francophones d'Amérique. Le Conseil compte présentement 28 membres, représentant toutes les provinces canadiennes ainsi que la Louisiane et la Nouvelle-Angleterre.



Paul-M. Paré

## Dans LE FRANCO il y a 25 ans...

Édition du mercredi 6 décembre 1967

MANCHETTES:

*Page 1*
Enfin, la radio française dessert la Colombie
Ouverture du Musée provincial

*Pages 2-3-9*
Une paroisse bien vivante, Ste-Famille de Calgary

*Page 13*
L'Expo a rapporté un milliard à l'économie canadienne
Fêtons et chantons (Petit recueil de chants de Noël)

**Pensée de la semaine...**

**Qui attend le superflu pour donner aux pauvres ne leur donnera jamais rien.**

*(Proverbe chinois)*

• *Question de vision sociale*

# L'ACFA songe à se retirer de la FCFA

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- L'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) remet en question son adhésion à la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada. En effet, les leaders franco-albertains songent sérieusement à couper les ponts avec la fédération nationale et à faire cavalier seuls. C'est le 16 janvier prochain, lors de la tenue du Bureau des présidents et présidentes, que la décision finale devrait être prise.


Raymond Bisson

Rappelons que plusieurs différents sont nés entre les deux associations lors des dernières discussions constitutionnelles. Et ces divergences d'opinion qui portent essentiellement sur une question de vision sociale sont, semble-t-il, irréconciables.

Le fait que la FCFA ait refusé de participer au débat par l'entremise du Conseil national des autochtones a été, selon le président de l'ACFA, Denis Tardif, la source principale des conflits. «Ça a causé un froid, entre nous et la Fédération, qui est allé en s'accentuant parce que ça voulait dire qu'on était prêt à accepter une vision un peu différente par rapport aux alliances; qu'on était prêt à faire des associations, des liens, avec d'autres groupes. Ce qui ne semblait pas être le cas pour la Fédération». Aussi, la façon dont la FCFA a négocié avec le Québec au cours de la ronde constitutionnelle, allait à l'encontre des principes de l'association franco-albertaine.

De plus, l'ACFA accuse la FCFA de ne pas défendre les intérêts des associations plus faibles au niveau des droits linguistiques; accusation que le président de la FCFA, Raymond Bisson défend. Selon lui, la Fédération pose des actions qui ont été votées démocratiquement.

Les Franco-Albertains sont donc présentement dans un processus de réflexion et c'est pourquoi ils n'ont pas été présents à la réunion des présidents et présidentes qui s'est déroulée à Yellowknife les 20, 21 et 22 novembre derniers.

Denis Tardif se dit très conscient du fait que le départ de l'ACFA causerait une brisure dans l'unité de la francophonie canadienne mais il entend faire ce qui est le meilleur pour son association: «On ne peut pas se sacrifier éternellement et agir au nom de la bonne entente. Si la Fédération n'est pas prête à avancer dans une direction, on va respecter ça; mais nous, on est prêts. Alors, on va se retirer et le faire par nous-mêmes. C'est peut-être mieux de faire comme ça que de causer des disputes internes incessantes».

Du côté des autres associations francophones hors Québec au pays, la nouvelle était plutôt surprenante. Cependant, les présidents et les présidentes, tout comme le bureau de direction de la FCFA, ont avoué respecter la décision que prendront les Franco-Albertains. Tous, néanmoins préfèreraient conserver l'unité qui existe. «Il y a beaucoup de dossiers qui sont très importants pour la Fédération. Je pense que ce serait malheureux pour les Franco-Albertains s'ils n'étaient pas représentés», d'ajouter Raymond Bisson lors d'une entrevue téléphonique avec Le Franco.

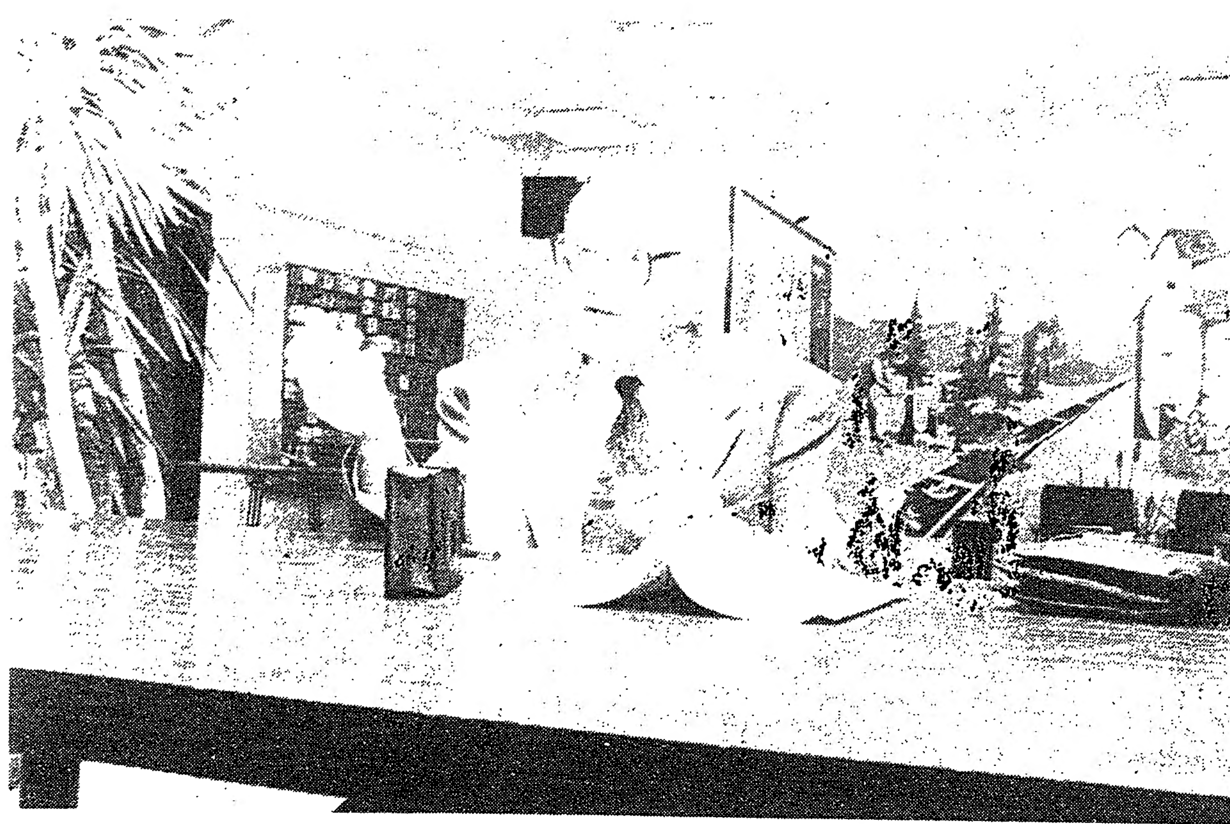
Le 12 novembre dernier, trois représentants de la FCFA dont M. Bisson se sont rendus à Edmonton afin de tenter de convaincre l'ACFA de demeurer au sein de la Fédération. Selon Denis Tardif, ces derniers n'ont pas l'intention de changer quoi que ce soit dans leurs démarches, ce qui demeure inacceptable pour l'ACFA. Selon toute vraisemblance, le président de la Fédération et ses acolytes n'ont pas l'intention d'en faire plus au cours du prochain mois pour retenir l'ACFA, soutenant qu'il n'y a pas de «traitement de faveur» pour personne.

Le retrait de l'ACFA pourrait-il causer un effet d'entraînement sur les autres associations francophones de l'Ouest? Pour l'instant rien ne semble se préciser vers cette direction. Denis Tardif ne rejette toutefois pas l'idée de faire revivre l'ancienne Fédération canadienne-française de l'Ouest qui regroupait toutes lss associations francophones de l'Ouest canadien. «Ce serait une façon de se retrouver réunis autour de dossiers communs», affirme-t-il. Cependant, il a avoué qu'aucune action n'a été entreprise dans ce sens.

# Quand on prend sa langue pour sa culture

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- «Je trouve passablement scandaleux que dans aucune faculté d'éducation, on s'imagine, dans un pays comme le Canada, pouvoir former des éducateurs qui soient réalistes sans les éveiller sérieusement à la réalité de la culture». C'est ce que pense Richard Joly, auteur du livre **Quand on prend sa langue pour sa culture**. Ce dernier a fait part de ses réflexions qui ont mené à l'écriture de ce dernier livre, lors d'une conférence qui s'est tenue dans le cadre de la Semaine culturelle de la Faculté Saint-Jean, le 19 novembre dernier.


(Photo Carole Thibeault)

**Richard Joly est l'auteur d'un livre qui peut amener les communautés minoritaires de langue officielle à faire leur examen de conscience: «Quand on prend sa langue pour sa culture».**

En débutant sa conférence, M. Joly, qui est de souche québécoise, a avoué se sentir quelque peu mal à l'aise de parler de culture devant des minoritaires. Néanmoins, il a exposé sa théorie qui en a intéressé plus d'un.

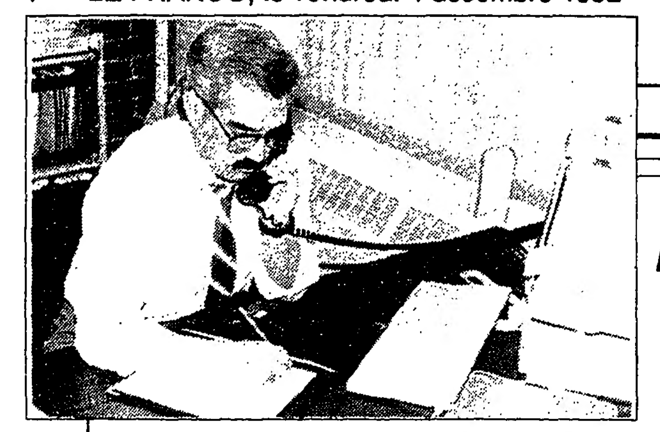
Les réflexions de M. Joly, commandées par l'Association canadienne des éducateurs de langue française (ACELF), avaient pour but principal de donner une définition de la culture. La première observation de sa recherche fut de distinguer les mots langue et culture: «Il est évident que si on dit notre **langue** et notre **culture**, on parle de deux choses différentes». En cherchant encore un peu plus loin, M. Joly a constaté «qu'être francophone, ça ne définit pas un Canadien français. Des francophones, vous en avez à Madagascar; vous en avez partout! Il doit donc y avoir autre chose!»

Après avoir recherché les éléments qui composent la culture d'un peuple tels le sol, l'histoire, la religion, les arts, etc, l'expert en orientation professionnelle et scolaire en est venu à la conclusion que ces éléments ne définissent pas non plus la **culture** car si c'était le cas, la société ne serait pas en constant changement. Exemple: la société québécoise serait-elle aliénée puisque sa culture en 1920 tendait à être rurale avec des familles nombreuses et stables et qu'en 1992 les campagnes soient vides et que le taux de divorce soit plus haut que jamais?

Richard Joly s'est donc mis à considérer l'évolution de la société comme l'évolution d'une personne, une «personne collective». «Même si le corps de la société change, se pourrait-il qu'il y ait, en-dessous de ces changements-là, un principe d'unité et de continuité qu'on pourrait appeler l'âme du nous?», s'interrogeait-il. Voici donc la «tentative de solution» qu'il soumet dans son livre: «Ce qui fait qu'une personne collective ne change pas fondamentalement alors que tout son extérieur change, c'est qu'il y a dans le corps social une volonté, plus ou moins affirmée, plus ou moins partagée, de demeurer axé sur la réalisation d'un projet qui devient de jour en jour la raison de se tenir ensemble et la raison de se donner collectivement des comportements, des institutions et des objets particuliers qui font qu'on est encore ensemble même si on est plus du tout ce qu'on était autrefois». Autrement dit, des institutions scolaires, un drapeau et même la langue sont tous des instruments que la collectivité s'est donnés pour atteindre sa vision d'excellence.

Il difficile de résumer en quelques lignes la théorie que M. Joly a élaborée et écrite dans tout un livre. Ceux qui s'y intéressent peuvent toujours se procurer cette oeuvre en communiquant avec l'ACELF. Faites vite, les livres de **Quand on prend sa langue pour sa culture** se font rares.





## ÉDITORIAL

*par Pierre Brault*

# 25 ans de théâtre francophone en Alberta

Cette année, l'Unithéâtre souligne 25 ans de théâtre francophone en Alberta en présentant une rétrospective des différentes pièces qui ont marqué ce premier quart de siècle.

Qui ne se souvient pas des belles années du Théâtre français d'Edmonton (TFE) et de la Boîte à Popicos qui, à leur façon, ont maintenu une tradition de théâtre francophone de qualité à Edmonton. Il y a eu aussi des troupes dans différents coins de la province notamment à la Rivière-la-Paix, dans la région de St-Paul-Bonnyville et à Calgary. Il faut aussi se rappeler les pièces de théâtre qui se jouaient, bien avant la venue de ces troupes locales, dans les couvents et les collèges francophones, au Collège Saint-Jean et dans les différentes institutions d'enseignement à travers la province. Ces initiatives ont permis à nombre de comédiens et de comédiennes amateurs de vivre une expérience unique en montant sur les planches au moins une fois dans leur vie. C'était la belle époque.

Tout cela a bien changé au cours des dernières années et surtout récemment avec la fusion des deux troupes de théâtre à Edmonton. Il fallait le faire, c'était une question de survie. On assiste depuis peu à la résurrection de certains cercles de théâtre, notamment à St-Paul. On a aussi formé une petite troupe de théâtre à l'école Citadelle à Legal. Ce sont des initiatives qu'il faut souligner et encourager. La domaine des arts en général et surtout le théâtre francophone hors Québec vit des années très difficiles à cause du manque de fonds et d'un certain désintéressement du public. Les subventions se font de plus en plus rares, ce qui ne facilite aucunement la vie des directeurs et des directrices de troupes à travers la province.

Il devient donc important que l'on se concerte, que l'on se regroupe et ce, dans quelque domaine de l'art que ce soit, afin d'avoir une plus grande force et de maximiser les ressources tant financières qu'artistiques. C'est une bonne idée de diversifier ses champs d'action. Je pense ici à la Société de théâtre de Calgary qui s'occupe non seulement de théâtre mais aussi de la radio et de la télévision communautaires pour les francophones.

On découvre de nouveaux talents artistiques régulièrement dans notre communauté. Ils sont très peu connus et demandent à l'être. À quand un VRAI regroupement provincial d'artistes de la scène, comédiens, peintres, sculpteurs, graveurs, photographes franco-albertains, comme il en existe dans d'autres provinces de l'Ouest?

Félicitations à la communauté de théâtre francophone de l'Alberta et en route pour un autre quart de siècle!

### Les hommes et la violence

Saviez-vous qu'une femme sur quatre est assaillie au moins une fois dans sa vie; que trois femmes sont tuées chaque semaine par leur partenaire mâle; que 57% des femmes ont peur de prendre une marche dans leur propre quartier le soir.

Saviez-vous aussi que la Campagne du Ruban Blanc se tient du 1er au 6 décembre. Cette campagne a pour but d'inviter les hommes à porter le ruban blanc pour démontrer leur opposition à la violence faite aux femmes; d'inviter aussi un compagnon de travail, un ami, à en faire autant. On veut aussi amener les hommes à discuter entre eux de ce fléau de la même façon qu'ils discutent de théâtre, de football, de politique, etc.

Il est inévitable que le port de ce petit ruban amènera un compagnon de travail ou un ami à poser la fameuse question: Pourquoi porte-tu ce petit ruban blanc? Et voilà que vous réaliserez que vous parlez de la violence faite aux femmes à une personne de sexe masculin probablement pour la première fois. Vous réaliserez que les gens donnent leur opinion sur une foule de sujets mais pour quelque raison que ce soit ils ne donnent jamais (ou presque) d'opinion sur la violence faite aux femmes.

Ce n'est probablement pas le fait de porter un petit ruban blanc qui mettra fin à la violence faite aux femmes. Mais il y a des millions de Canadiens qui peuvent aider à améliorer la situation en étant bien informés, en appuyant un changement dans le comportement envers la femme et en s'impliquant personnellement dans la campagne. C'est fou ce qu'un petit bout de ruban peut faire de positif pour un problème aussi sérieux. C'est le temps de passer à l'action.






Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Correspondant national: Yves Lusignan
Journaliste: Carole Thibeault
Graphiste: Marc Vaillancourt

APF OPSCOM

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de GAZETTE PRESS LTD, à St-Albert, Alberta.

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 19,26 $ - Étranger: 34,24 $
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881
Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.



### Nous voulons votre opinion!

N.D.L.R. - Nous invitons nos lecteurs et nos lectrices à nous écrire pour nous donner différentes opinions sur les sujets qui les intéressent ou sur les éditoriaux du journal. Écrivez-nous. Soyez concis dans votre présentation et vos idées (max. 300 mots). Signez votre lettre et incluez votre numéro de téléphone. Nous publierons toutes les lettres signées, pourvu qu'elles respectent l'éthique professionnelle du journal.

## COMMENTAIRE

# Et l'histoire se répète

Il y a eu un temps où l'économie canadienne avait beaucoup de difficulté à maintenir son rythme. Le dollar baissait et à chaque baisse l'auguste Banque du Canada faisait grimper son taux d'escompte. Les banques à charte ne pouvaient que suivre, et finalement les coûts d'emprunt devenaient si exorbitants que l'économie devenait moribonde.

Alors, tout le monde se mettait de la partie, même les politiciens, pour que M. Crow, gouverneur de la Banque du Canada, fasse fléchir les taux d'intérêt. Mais c'était toujours la même chanson: le dollar et l'inflation. Finalement l'inflation fléchit, le dollar gagne et perd, et on se retrouve dans une situation où M. Crow semble nous dire: «N'oubliez pas que j'avais raison et que ma politique de restriction a eu raison de l'inflation». Trois fois non M. Crow! L'inflation est à 1,4 pour cent parce que l'économie n'a plus de souffle. Toutes les maladies économiques sont là pour l'attester:

-1,5 million de chômeurs;

-presque 15 pour cent des familles canadiennes en dessous du seuil de la pauvreté;

-le nombre de faillites a triplé;

-il y a une faible activité dans la construction; et on peut continuer à citer ces indicateurs de malheur.

L'inflation est contrôlée uniquement parce qu'il n'y a plus d'acheteurs. Une politique de restruction monétaire lorsqu'on a un taux de chômage qui atteint presque 20 pour cent dans certaines provinces est simplement une politique suicidaire.

Mais on a tendance à vite oublier. Le scénario reprend et ça recommence. Récemment, Statistique Canada évaluait positivement les indicateurs économiques de septembre et d'octobre. La reprise, enfin, semblait imminente. Mais la Banque du Canada intervient de nouveau et étouffe les espoirs.

On tente de sauver le dollar. A-t-on réussi? Absolument pas! Si le dollar doit baisser, il baissera. Nos exportations vont en profiter et nos importations seront un peu plus chers. Et alors! «Achetons Canadien» et cessons de défendre un dollar qui se cherche une place bien confortable près des 75 cents US. Quelle aubaine pour nos exportations! On vend pour 180 milliards de dollars et on a le potentiel de vendre pour 250 milliards de dollars! Un gain potentiel de 70 milliards. De quoi créer 700 000 emplois (à raison de 100 000$ par emploi).

Cette politique des taux d'intérêt élevés est aussi un poids très lourd pour le paiement de la dette publique. Chaque hausse de «un pourcentage» dans les taux d'intérêt ajoute au moins 4 milliards de dollars de coûts supplémentaires pour le paiement de la dette. Le ministère des Finances le sait très bien. Donc, si M. Crow continue à faire grimper le taux d'escompte le gouvernement sera dans l'obligation d'absorber des milliards en coûts additionnels.

L'économie canadienne possède tous les atouts pour se remettre sur pied à condition que les taux d'intérêt cessent de grimper. Une stabilité des taux d'intérêt n'est pas une condition suffisante pour relancer l'économie. Mais une hause de ces taux est une condition suffisante pour arrêter la croissance économique.

**ANTOINE ZATALAN**
**professeur agrégé à l'Université d'Ottawa**

## Bravo Denise!

PLAMONDON- Au mois de mai dernier, le Centre éducatif communautaire du Nord-Est mettait sur pied un programme d'alphabétisation dans la petite localité de Plamondon.

Une formatrice des plus concaincues et dévouées, Denise Diesel, ainsi que deux apprenantes étaient les premières à participer à ce programme.

Six mois plus tard, on se retrouve avec 6 formatrices et 7 apprenantes. Denise Diesel, une dame extraordinaire de 76 ans, avec une volonté et une énergie remarquables, a cette façon bien à elle de rejoindre les gens et de les intéresser. La preuve est bien vivante à Plamondon.

Tous ses amis et amies de l'alpha de la province lui disent **«Bravo Denise et continue ton bon et beau travail!».**

## COURRIER DES LECTEURS

### L'Étranger

Cher Monsieur Brault,

Avec beaucoup de retard car j'étais en voyage pendant deux semaines, je tiens à vous exprimer mes remerciements pour la publicité que vous avez faite pour la pièce de théâtre «L'Étranger» que l'Alliance française d'Edmonton en collaboration avec l'Unithéâtre d'Edmonton a présenté le 24 octobre.

Nous avons apprécié la typographie de notre annonce et tout particulièrement l'article d'Isabelle Gagnon, «Un drame à la Faculté Saint-Jean», du 9 octobre. Nous vous prions de remercier Isabelle de notre part pour cet article si prometteur. Ce n'est certainement pas un hasard que notre annonce devait porter «à guichet fermé» dans le Franco du 16 octobre.

Veuillez donc croire, Cher Monsieur Brault, à notre appréciation la plus sincère.

**Jeanne Pfannmuller**
**Alliance française d'Edmonton**
**Edmonton**

### Le T.H. Brian Mulroney
**Premier ministre du Canada**

Monsieur,

Je crois que vous avez une étrange manière de résoudre les besoins financiers des Canadiens. Que signific toute cette rangaine accompagnée de vidéo avec la chanson «I'll Always Be There». Croyez-vous que la vidéo soit une formule magique? Vous n'êtes pas Bill Clinton. La chanson raconte qu'il y a toujours quelqu'un ici mais les Canadiens croient que vous avez oublié notre pays pendant les deux derniers termes du gouvernement canadien.

Durant la première campagne, vous promettiez qu'aucune personne ne reconnaîtrait le Canada après deux termes d'un gouvernement conservateur et c'est vrai. Vous avez déclaré et chanté sur tous les toits: Emplois, emplois, emplois. Nous sommes navrés, mais le peuple a cru que vous parliez pour les gens de ce côté-ci de la frontière et non pas de l'autre côté du 49e parallèle.

Récemment, vous déclariez que les Canadiens avait besoin de couper dans les dépenses ou accepter une autre hausse d'impôts. Est-ce une plaisanterie? Notre fardeau de taxes est le résultat de votre mauvaise gestion économique. Si vous dites que les citoyens doivent payer pour vos erreurs, voilà une situation tragique. Nous sommes fatigués de l'excuse que votre situation est la faute des Libéraux. Dans les premiers 24 ou 30 mois de votre mandat, c'était possible, mais ensuite, vous avez pris des décisions économiques. Depuis huit ans que vous cafouillez, comment est-il possible que vous blâmiez quelqu'un qui n'est plus là depuis huit ans. Votre ami «George» a dit que quand tu fais une erreur, tu dis: Excusez-moi, mais j'ai fait une erreur. M. Mulroney, si vous commencez à faire des excuses peut-être aurez-vous terminé votre liste avant les prochaines élections.

(Cette lettre a été abrégée pour les besoins de cette chronique)

**M. Gordon Trudell**
**Hamilton, Ontario**

*• St-Thomas-d'Aquin*

# Les paroissiens réalisent un rêve

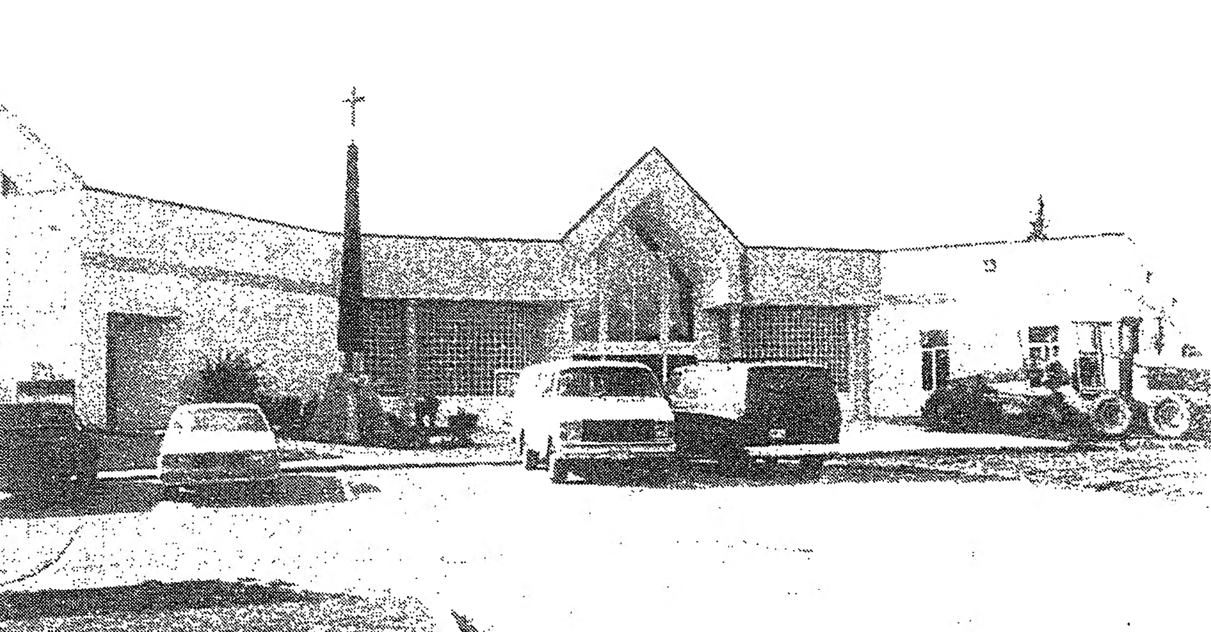
CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Enfin! Le rêve est devenu réalité! Les fidèles de la paroisse St-Thomas-d'Aquin ont participé à l'ouverture officielle de leur centre paroissial de pastorale, samedi dernier.

Ils étaient plus de 400, entassés dans leur église, lors de la cérémonie religieuse qui a précédé la fête. Les paroissiens se sont ensuite rendus dans leur centre, adjacent à l'église, pour célébrer avec un souper à la fortune du pot. Mais auparavant, l'on a procédé à la coupe du ruban: Guy Ouellette, président du comité de prélèvement de fonds et Armand Mercier, membre actif du comité de finances et de construction et administrateur de la paroisse, ont eu l'honneur de tenir le ruban tandis que Georges Vincent, président du comité de finances et de construction, s'est fait un plaisir de brandir les ciseaux bien haut. «Au nom de tous les paroissiens de notre belle communauté chrétienne de St-Thomas-d'Aquin, il me fait énormément plaisir, c'est une réelle joie pour moi, de déclarer ce centre officiellement ouvert», a proclamé Georges Vincent.

L'abbé Clément Gauthier a ensuite béni le nouveau centre en lançant de l'eau bénite dans chacune des pièces ainsi que sur le crucifix accroché au mur de la grande salle. Pour l'abbé Gauthier, la générosité et la persévérance des paroissiens sont les marques de cette grande réussite: «Ça fait 30 ans que les paroissiens attendent pour ça. C'est la réalisation d'un rêve. Ils ont travaillé fort».

...suite en page 7



(Photo d'archives)

**Selon l'abbé Clément Gauthier, c'est une bonne chose que les paroissiens aient attendu avant de construire leur centre paroissial. Car s'il avait été bâti en même temps que l'église en 1980, il aurait été au sous-sol.**

*• Festival de la Moisson*

# L'unité dans la communauté

LINA LABONTÉ

PLAMONDON- Les gens de Plamondon, Lac La Biche, St-Paul, une cinquantaine d'aînés d'Edmonton ainsi que des représentants de la Saskatchewan, se sont donnés rendez-vous à Plamondon, le 13 novembre dernier, à l'occasion du 13e Festival de la Moisson.

Encore une fois, le Comité culturel de l'ACFA régionale de Plamondon a atteint ses objectifs: regrouper les familles du coin en célébrant l'arrivée des moissons et ses artistes, avec le style typique des premières années de chez-nous.

La salle communautaire était remplie à craquer!

Contrairement à certains qui se plaisent à croire que la francophonie de chez-nous brise des liens, cause des divisions et de la discorde auprès des gens de la communauté, on retrouvait près de 325 personnes: familles francophones comme anglophones, amis et voisins, en esprit de fête, d'unité et de fraternité chaleureuses, contents de célébrer en commun.

La fête a débuté par un souper canadien préparé par des bénévoles suivi d'un spectacle ayant pour thème l'humour. Les talents locaux en on fait la preuve grâce à des prestations amusantes et entraînantes, que ce soit en chanson, par des skits ou monologues comiques. Soulignons la visite du grand trappeur du Nord, Eustache, et surtout de la fameuse Bolduc qui a été des plus surprenantes et imprévues. La vieille a su nous amuser avec quelques-uns de ses numéros les plus populaires.

Jérémie Gauthier, président du Comité culturel, tient à remercier tous les bénévoles pour leur temps et la contribution de nourriture pour le souper; les jeunes de l'École francophone pour les décors impressionnants; les artistes pour leurs talents et participation; toutes les personnes et les familles qui ont répondu à l'invitation. C'est tout cela qui contribue au succès d'une célébration et à l'unité d'une communauté!



(Photo Géraldine Gauthier)

«La Bolduc», une interprétation de Jérémie Gauthier

## St-Thomas

*...suite de la page 6*

La construction du nouveau centre paroissial de pastorale St-Thomas-d'Aquin a débuté le 22 avril dernier. Les paroissiens qui ont mis douze ans à payer leur église, ont déjà recueilli plus de 300 000$ pour le centre. D'une valeur totale de 700 000$, il mesure quelque 8 000 pieds carrés. La grande salle d'une capacité de 250 personnes, la cuisine et l'autre petite salle, sont mises à la disposition des paroissiens.

«Si on a notre nouveau centre paroissial, c'est parce que les gens se sont épaulés!», de conclure l'abbé Clément Gauthier.

ARTS ET SPECTACLES

# L'enfer sur écran géant

ISABELLE GAGNON

EDMONTON - Imaginez une nuit perpétuelle, sans lune ni étoiles, avec pour toute lumière la lueur rougeâtre de centaines de feux gigantesques. L'enfer? Oui, mais un enfer créé par la main et la haine des hommes. Et vous pouvez le voir sur écran IMAX® au Space and Science Centre d'Edmonton, dans le film intitulé *Fires of Kuwait*.

En 1991, à la fin de la guerre du Golfe persique, les troupes de Saddam Hussein doivent quitter le Koweit. C'est alors qu'est commis, dans un mouvement de vengeance insensé, l'un des pires actes de terrorisme écologique de l'histoire. En effet, on met le feu à plus de 600 puits de pétrole.

*Fires of Kuwait* nous montre la bataille livrée aux flammes par des pompiers venus de dix pays différents. Pour nous aider à nous faire une idée de la catastrophe, on nous dit que, laissés à eux-mêmes, les feux pourraient brûler durant cent ans. Dépêchés sur les lieux, les experts les plus optimistes prédisent qu'il faudra au moins cinq ans de travail acharné pour venir à bout des incendies.

Pourtant, si ce film raconte l'histoire d'une catastrophe, il constitue aussi la célébration d'une victoire. Car en fin de compte, les feux ont été éteints en neuf mois! Et cela, grâce à la coopération et à l'ingéniosité des pompiers (canadiens, koweitiens, américains, hongrois et autres).

*Fires of Kuwait* est vraiment un film spectaculaire. De plus, l'écran géant et le son impeccable d'IMAX® servent admirablement bien le sujet. Malheureusement, le film ne dure que 35 minutes et nous laisse un peu sur notre faim. Au moins, pendant qu'on y est, on peut toujours en profiter pour visiter les salles d'exposition du Space & Science Centre. Après tout, on n'en sait jamais assez sur la lune et les astéroïdes!

On peut visiter le Space & Science Centre d'Edmonton du mardi au dimanche de 10h à 22h. Pour plus d'information, il suffit de composer le 451-7722.





## ÉCOLO ÉCHOS...

### Les femmes en sciences

SASKATOON - Le Programme d'assistance professionnelle de l'Institut national de recherche en hydrologie d'Environnement Canada a pour but d'encourager la prochaine génération de femmes à s'intéresser aux sciences. Avec la collaboration du Saskatoon Business and Professional Women's Club, des étudiantes de 11e et de 12e années font équipe avec une scientifique, une ingénieure ou une technicienne. Cette année, plus de 100 étudiantes ont été associées à des «marraines» de 25 organismes fédéraux, provinciaux ou privés. Les étudiantes peuvent visiter un laboratoire vétérinaire ou un laboratoire de chimie, participer à une expédition sur une rivière de la région, ou encore être initiées à l'application des ordinateurs aux domaines scientifiques.

# Pour l'amour du français

LUCIE LAVOIE

ST-PAUL- Mme Jeanne Dubeau, qui célébrait ses 80 ans le 14 septembre dernier, a participé à un projet mis sur pied par le manoir Sunnyside de St-Paul. Les employés ont demandé aux bénéficiaires d'écrire leur histoire afin qu'elles soient publiées. Mme Dubeau s'est prêtée volontier à cet exercice dans le but de «faire revivre et évoquer dans notre société d'abondance, la mémoire des pionniers qui nous ont précédés, du jour où ils ont laissé leur terre natale à leur arrivée dans ce pays boisé, sauvage, mais à la fois prometteur. Province qui est devenue si prospère, superbe, généreuse, grâce à la Divine Providence mais aussi au prix de durs sacrifices de nos devanciers dans la foi».


(Photo Lucie Lavoie)
Jeanne Dubeau

Originaire de Ste-Rose de Laval (Québec), Jeanne Dubeau est arrivée en Alberta à la fin mars 1927 après un long voyage en train qui dura une semaine. «Mes parents vivaient maigrement des produits de la ferme qu'ils vendaient au marché. Quand les prêtres colonisateurs sont venus dans notre localité pour vanter les avantages des plaines où la terre était abondante, cela intéressa beaucoup mon père qui voyait alors un avenir pour ses cinq fils.» C'est ainsi qu'ils sont venus «coloniser» l'Ouest comme plusieurs de leurs voisins, s'installant à Ste-Lina où un parent, déjà établi, les attendait. Ce fut leur nouveau chez-eux.

La famille s'est adaptée rapidement grâce à l'accueil chaleureux des gens de la région. Elle raconte que pendant l'été, il y avait toujours un pique-nique paroissial où tout le monde se rassemblait. Des jeux étaient organisés pour les jeunes qui développaient ainsi de saines amitiés. Elle rencontra ainsi son mari, René Dubeau qui fut son compagnon de vie pendant 53 ans. Ils ont demenagé à Bonnyville près du lac à l'Orignal (Moose Lake). Elle adorait cette région car les collines avoisinantes lui rappellaient les Laurentides de son enfance. Pendant la dépression, ils ont survécu grâce aux richesses que leur procurait la terre ainsi que l'exploitation de leurs talents. C'est à cette époque que Mme Dubeau s'est mise à confectionner des tapis crochetés à la main qu'elle vendait «comme des petites pains chauds lors des bazars».

En mars 1939, René et Jeanne Dubeau ont décidé de se rapprocher de la famille. Ils ont acheté des terres à Ste-Lina où ils ont été les innovateurs dans le domaine de l'apiculture. Ils ont laissé cette entreprise à leurs garçons Clément, Maurice et Denis en 1967 et se sont installés à St-Paul. Ils ont oeuvré chez les petites Soeurs de la Sainte Famille, à l'évêché et aussi à l'école New Hope avec les enfants handicapés.

Malgré le fait qu'elle a du sacrifier ses études après sa 7e année

...suite en page 10

# Les Oilers ne jouent pas toujours au hockey!

GUY SCHERRER

EDMONTON- Dans leur dernière série de matchs à domicile, les Oilers n'ont pas toujours joué du bon hockey. En 4 rencontres, ils n'ont goutté à la victoire qu'une seule fois.

Cette série a débuté le 22 novembre contre les Islanders de New York avec un verdict nul de 5 à 5. Lors de cette joute, les hommes de Ted Green ont joué au hockey, mais n'ont pas réussi à être supérieurs à leurs adversaires; ce sont des choses qui arrivent! Les joueurs d'Edmonton ont pris seulement 8 minutes de pénalité.

Trois jours plus tard, soit le 25 novembre, ils rencontraient les Kings. C'est à partir de cette date que les joueurs des Oilers ont oublié de jouer au hockey. Ils ont plutôt fait les mauvais garçons en prenant beaucoup de punitions. Durant ce match, les Kings ont inscrit 2 buts en avantage numérique pour gagner 3 à 1. Les joueurs des Oilers ont pris 24 minutes de punition.

La série se continue 2 jours plus tard. Le 27 novembre, le club d'Edmonton était l'hôte du club de Chicago. Durant cette rencontre c'est la «déconfiture» des Oilers; ils s'inclinent 8 à 1. Après 60 minutes sur la glace, les joueurs des Blackhawks ont profité de 4 avantages numériques pour marquer des buts.

Le dernier match de cette dure série s'est tenu le 28 novembre contre les Lightning de Tampa Bay. Les Oilers ont difficilement arraché la victoire au compte de 4 à 3 après 1 minute 35 secondes de prolongation. Durant cette rencontre, les joueurs de Ted Green ont quand même accordé à leurs adversaires 8 avantages numériques. Les Lightning n'ont réussi à marquer qu'une seule fois sur les jeux de puissance. Par contre les joueurs de Tampa Bay n'ont donné que 5 avantages numériques à leur adversaire et Petr Klima en a pris avantage une fois.

Quand les joueurs des Oilers se servent de leur bâton de hockey pour manier la rondelle et déjouer le gardien adverse ils ont plus de facilité à gagner les matchs. Quand un joueur de hockey se sert de son bâton pour retenir, accrocher, darder... il ne peut pas s'en servir pour marquer des buts! J'espère que les Oilers vont vite oublier cette série et recommencer à jouer du vrai hockey, le spectacle n'en sera que meilleur.

## UN PEU D'HISTOIRE

C'est en 1893 que la première coupe Stanley fut disputée. À cette époque la Ligue nationale et le hockey professionnel n'existait pas encore. La première équipe à mériter ce trophée a été le Montréal AAA; par la même occasion cette équipe devenait championne de l'association de hockey amateur. Qu'elle fut la première équipe de la L.N.H. a remporté la coupe Stanley?

## CALENDRIER SPORTIF FRANCOPHONE

Le samedi 12 décembre, le Club de plein-air francophone offre une soirée de patinage dans un parc de la ville d'Edmonton, pour informations 469-4401

Le dimanche 13 décembre le Club de plein-air francophone offre de l'escalade, pour informations 469-4401

## Dubeau

...suite de la page 9

afin d'aider aux corvées de la maison, Mme Dubeau s'exprime dans un français impeccable. Elle a d'ailleurs été correspondante pour la Survivance pendant près de 18 ans et continue à écrire pour des occasions spéciales. Elle veut, jusqu'à ses derniers jours perpétuer son amour du français afin que cette langue ne meurt jamais dans ce coin de pays qui est devenu le sien.





# C'est dur, la vie!



(Photo St. Paul Journal)

DIANE ROY

ST-PAUL- Le 28 octobre dernier, la troupe «Le théâtre la Seizième» de Vancouver était de passage dans la région.

Ils ont présenté la pièce «L'Ange gardien», d'Yves Masson. Cette pièce, écrite pour les jeunes de 12 à 18 ans, a su rejoindre et toucher un public de tous les âges.

En effet, le «Petit théâtre» de l'école régionale a accueilli les trois comédiens professionnels qui ont offert deux excellentes représentations. La pièce a d'abord été présentée aux étudiants en après-midi et au grand public en soirée. Un peu plus d'une cinquantaine de personnes se sont déplacées pour assister à ce second spectacle organisé par le Comité organisateur des activités culturelles.

Peu commode à installer dans un petit théâtre et plutôt conçu pour les grands espaces tels qu'un gymnase, les décors avaient toutefois quelque chose d'ingénieux. Deux étages permettaient de différencier le grenier (territoire des jeunes) et le reste de la maison, coeur du drame familial. Le sujet principal était le décrochage scolaire et tous ces petits drames de la vie qui peuvent y conduire un étudiant.

*•Souper international*

# Un vrai délice!

DIANE LEMELIN

EDMONTON- C'est le samedi 21 novembre que se déroulait le souper international annuel de la Faculté Saint-Jean. Cette activité clôturait en quelque sorte la Semaine culturelle. Le tout était organisé par l'Association des universitaires de la Faculté Saint-Jean (AUFSJ) en collaboration avec quelques autres organismes.

En tout, 16 pays étaient représentés par 27 mets principaux et 13 desserts. Plus de 120 personnes ont pu apprécier la diversité des plats représentant l'Italie, le Liban, l'Allemagne, le Viêt-Nam, la Hollande et la Louisiane pour n'en nommer que quelques-uns. Les organisatrices de cette activité, Carmen Bishop et Isabelle Roux, ont eu fort à faire pour coordonner le tout.

En début de soirée, la troupe de danse portugaise RIO LIMA



**La troupe portugaise RIO LIMA a fait sensation avec leurs danses rythmées et leurs costumes traditionnels.**

a offert un spectacle haut en

*...suite en page 13*



Paroisses francophones

## Messes du dimanche

**Immaculée-Conception**
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10h30

**Saint-Albert**
**Chapelle Connelly McKinley**
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

**Sainte-Anne**
9810 - 165 Rue
Dimanche: 10h30

**Saint-Thomas d'Aquin**
8410 - 89 Rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h

**Saint-Joachim**
9928 - 110e Rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30
Lundi au vendredi: 17h

**Sainte-Famille à Calgary**
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

**Base Militaire d'Edmonton**
**à la chapelle de Lancaster Park**
Samedi: 19h

## LEFEBVRE

**NOELLA FILLION**

Est décédée le 25 septembre dernier à l'âge de 62 ans, Mlle Rolande Lefebvre, native de Girouxville et résidente du Foyer Notre-Dame du Lac à McLennan. Depuis l'âge de 18 ans, elle était confinée à une chaise roulante, victime de poliomyélite.



Elle laisse dans le deuil, un frère, André (Mia), trois soeurs: Germaine Tardif, Thérèse (Louis) Laurin et Annette (Pierre) Labbé, et plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles ont été célébrées le 29 septembre 1992 en l'église Notre-Dame de Lourdes, à Girouxville, par le r. p. Benoit Frigon. Les arrangements funéraires ont eu lieu sous la direction de Chapel of Memories (Peace River), Ltd.

Les dons offerts à l'occasion du service ont été utilisés à l'achat d'un nouvel autobus pour les malades du Nursing Home. Par sa couture et par la création d'articles d'artisanat, Rollande a beaucoup contribué à cet objectif.



## Souper

*...suite de la page 12*

couleur et très rythmé, au grand plaisir des spectateurs. Cette troupe de danse n'en est pas à son premier passage à la faculté et sa performance est toujours reçue avec enthousiasme. Le groupe Hot Stuff a également offert un bon spectacle. Ces trois jeunes demoiselles en ont impressionné plusieurs par leurs numéros de «break dancing».

Moins de gens ont participé à cette activité cette année, mais le commentaire général entendu mettait en évidence l'atmosphère chaleureuse et l'ambiance dynamique de cette soirée très spéciale.

Les organisatrices du souper tiennent à souligner l'important travail d'équipe des membres de l'AUFSJ et également, l'effort de tous les bénévoles sans qui cette activité n'aurait pu avoir lieu.





## SRC Télévision Alberta

### Semaine du 5 au 11 décembre 1992

**Samedi**

| | |
|---|---|
| 17h00 | Le Téléjournal |
| 17h30 | Scully rencontre |
| 18h00 | La soirée du hockey: Montréal à Vancouver |
| 20h45 | LEADERSHIP 92 |
| 21h30 | Le Téléjournal |
| 21h50 | Métropolis |
| 23h10 | Télé-sélection: Le choix des armes |

**Dimanche**

| | |
|---|---|
| 17h00 | Course destination monde |
| 18h00 | Le Téléjournal |
| 18h02 | Découverte |
| 19h00 | Le dimanche |
| 19h30 | Surprise sur prise |
| 20h30 | Les beaux dimanches: La charge de l'orignal épormyable |
| 22h25 | Dossier: La face cachée du Look |
| 23h25 | Le dimanche |
| 23h30 | Les nouvelles du sport |
| 23h45 | Le Clap |
| 00h10 | Ciné-Club: Tango |

**Lundi**

| | |
|---|---|
| 17h00 | Watatatow |
| 17h30 | Les détecteurs de mensonges |
| 18h00 | ALBERTA CE SOIR |
| 18h30 | À communiquer |
| 19h00 | Marilyn |
| 19h30 | Taquinons la planète |
| 20h00 | Le Téléjournal |
| 20h25 | Le Point |
| 21h00 | Jamais deux sans toi (dernier épisode) |
| 22h00 | La loi de Los Angeles |
| 23h00 | CE SOIR EN REPRISE |
| 23h35 | Second regard |

**Mardi**

| | |
|---|---|
| 17h00 | Watatatow |
| 17h30 | Les détecteurs de mensonges |
| 18h00 | ALBERTA CE SOIR |
| 18h30 | À communiquer |
| 19h00 | Marilyn |
| 19h30 | Comment ça va? |
| 20h00 | Le Téléjournal |
| 20h25 | Le Point |
| 21h00 | Montréal P.Q. |
| 22h00 | Amérique 500, à la redécouverte du nouveau monde |
| 23h00 | CE SOIR EN REPRISE |
| 23h30 | Millefeuille |
| 00h00 | Cinéma: Vij |

**Mercredi**

| | |
|---|---|
| 17h00 | Watatatow |
| 17h30 | Les détecteurs de mensonges |
| 18h00 | ALBERTA CE SOIR |
| 18h30 | À communiquer |
| 19h00 | Marilyn |
| 19h30 | L'enfer c'est nous autres |
| 20h00 | Le Téléjournal |
| 20h25 | Le Point |
| 21h00 | Étoiles sur glace |
| 22h00 | Enjeux |
| 23h00 | CE SOIR EN REPRISE |
| 23h30 | Cinéma: Le passage |

**Jeudi**

| | |
|---|---|
| 17h00 | Les aventures de Tintin |
| 17h30 | Les détecteurs de mensonges |
| 18h00 | ALBERTA CE SOIR |
| 18h30 | À communiquer |
| 19h00 | Marilyn |
| 19h30 | Tous pour un |
| 20h00 | Le Téléjournal |
| 20h25 | Le Point |
| 21h00 | Dodo |
| 22h00 | Raison passion |
| 22h30 | À tout prix |
| 23h00 | CE SOIR EN REPRISE |
| 23h30 | Cinéma: Une table pour cinq |

**Vendredi**

| | |
|---|---|
| 17h00 | Les années coup de coeur |
| 17h30 | Les détecteurs de mensonges |
| 18h00 | ALBERTA CE SOIR |
| 18h30 | À communiquer |
| 19h00 | Les contes d'Avonlea |
| 20h00 | Le Téléjournal |
| 20h25 | Le Point-média |
| 21h00 | Les grands films: Vincent et moi |
| 23h00 | CE SOIR EN REPRISE |
| 23h30 | Cinéma: Abel |

## TV5 L'EUROTÉLÉ ★ ★ ★ ★ ★

### Semaine du 5 au 11 décembre 1992

**Samedi**

| | |
|---|---|
| 17h00 | Journal télévisé de TF1 |
| 17h35 | Vision 5 |
| 18h00 | Thalassa |
| 19h00 | Sacrée soirée |
| 20h30 | Le cercle de minuit |
| 21h40 | Bon week-end |
| 22h10 | Journal télévisé Suisse |
| 22h40 | Thalassa |
| 23h40 | Sacrée soirée |
| 01h10 | Radio France internationale |

**Dimanche**

| | |
|---|---|
| 17h00 | Journal télévisé de TF1 |
| 17h35 | Vision 5 |
| 18h00 | 7 sur 7 |
| 19h00 | Caractères |
| 20h05 | Portrait de Claude Lelouch |
| 20h35 | Le cercle de minuit |
| 21h45 | En appel |
| 22h15 | Journal télévisé Suisse |
| 22h45 | 7 sur 7 |
| 23h45 | Caractères |
| 00h50 | Portrait de Claude Lelouch |
| 01h20 | Radio France internationale |

**Lundi**

| | |
|---|---|
| 17h00 | Journal télévisé de TF1 |
| 17h35 | Vision 5 |
| 18h00 | Téléobjectif |
| 19h00 | Santé à la une |
| 20h30 | Dossiers justice |
| 21h10 | Le temps d'anais |
| 22h00 | Journal télévisé de FRANCE 3 |
| 22h30 | Téléobjectif |
| 23h30 | Santé à la une |
| 00h50 | Radio France internationale |

**Mardi**

| | |
|---|---|
| 17h00 | Journal télévisé de FRANCE 2 |
| 17h35 | Vision 5 |
| 18h00 | Tell quel |
| 18h40 | Mon oeil |
| 19h00 | Frou-frou |
| 20h00 | Voyage en Nunavik |
| 20h30 | Spécial cinéma |
| 21h30 | Embarquement porte n°1 |
| 22h00 | Journal télévisé de FRANCE 3 |
| 22h30 | Tell quel |
| 23h10 | Mon oeil |
| 23h30 | Frou-frou |
| 00h30 | Voyage en Nunavik |
| 01h00 | Radio France internationale |

**Mercredi**

| | |
|---|---|
| 17h00 | Journal télévisé de FRANCE 2 |
| 17h35 | Vision 5 |
| 18h00 | Géopolis |
| 19h00 | Le jeune homme vert |
| 20h00 | Le divan |
| 20h30 | Le cercle de minuit |
| 21h40 | Autant savoir |
| 22h00 | Journal télévisé de FRANCE 3 |
| 22h30 | Géopolis |
| 23h30 | Le jeune homme vert |
| 00h30 | Le divan |
| 01h00 | Radio France internationale |

**Jeudi**

| | |
|---|---|
| 17h00 | Journal télévisé de FRANCE 2 |
| 17h35 | Vision 5 |
| 18h00 | Faut pas rêver |
| 19h00 | Envoyé spécial |
| 20h30 | Le cercle de minuit |
| 21h30 | Montagne |
| 22h05 | Journal télévisé de FRANCE 3 |
| 22h35 | Faut pas rêver |
| 23h35 | Envoyé spécial |
| 01h05 | Radio France internationale |

**Vendredi**

| | |
|---|---|
| 17h00 | Journal télévisé de FRANCE 2 |
| 17h35 | Vision 5 |
| 18h00 | Au nom de la loi |
| 19h00 | Bouillon de culture |
| 20h30 | Les filles |
| 22h05 | Journal télévisé de FRANCE 3 |
| 22h35 | Au nom de la loi |
| 23h35 | Bouillon de culture |
| 01h05 | Radio France internationale |

| *Alberta:* | | *Position* |
|---|---|---|
| *Edmonton* | *Shaw Cable* | *43* |
| *Edmonton* | *Vidéotron* | *37* |
| *Saint Paul* | *Northern Cable* | *35* |
| *Red Deer* | *Shaw Cable* | *31* |
| *Medicine Hat* | *Cablev. Medicine Hat* | *18* |
| *Calgary* | *Rogers Cablesystems* | |

Construction de défense Canada / Defence Construction Canada

LES SOUMISSIONS SOUS PLI CACHETÉ, pour le(s) projet(s) indiqué(s) ci-dessous seront reçues à l'adresse et l'heure indiquées sur la formule de soumission.

**DOSSIER:** SD 299 13
bfc Suffield, Alberta
Remplacement
de la ligne Well #1 de gaz

**DATE DE FERMETURE:**
LE MERCREDI 16 DÉCEMBRE 1992

**DÉPÔT POUR DOCUMENTS:**
$100

Les documents de soumission sont disponibles au bureau de Construction de Défense Canada, Ottawa, Ont., tél.: (613) 998-9549 ou télécopieur: (613) 998-1061, sur présentation du dépôt approprié.

Les documents de soumission peuvent être examinés aux bureaux des Associations de Construction, au bureau régional de CDC ainsi qu'au bureau de la fermeture des soumissions dans la région du projet.

Canada

Construction de défense Canada / Defence Construction Canada

LES SOUMISSIONS SOUS PLI CACHETÉ, pour le(s) projet(s) indiqué(s) ci-dessous seront reçues à l'adresse et l'heure indiquées sur la formule de soumission.

**DOSSIER:** SD 205 10
bfc Suffield, Alberta
Construire un bâtiment d'entreposage et des bureaux

**DATE DE FERMETURE:**
LE MERCREDI 6 JANVIER 1993

**DÉPÔT POUR DOCUMENTS:**
$250

Soumission déposées SD 205 10

Les sous-traitants en mécanique, et en électricité doivent soumettre leurs soumissions au Bureau dépositaire des soumissions, c/o Medicine Hat Construction Association, Alberta, Bid Depository Ltd. 949 - 17e Rue S.O., Medicine Hat, Alberta

14h, le lundi 4 janvier 1993

conformément aux règles normatives concernant les pratiques fédérales des bureaux de Dépôt des soumissions.

**DOSSIER:** SD 206 10
bfc Suffield, Alberta
Fourniture et installation des tablettes métalliques et des casiers en plastique.

**DATE DE FERMETURE:**
LE MERCREDI 13 JANVIER 1993

**DÉPÔT POUR DOCUMENTS:**
$100

Les documents de soumission sont disponibles au bureau de Construction de Défense Canada, Ottawa, Ont., tél.: (613) 998-9549 ou télécopieur: (613) 998-1061, sur présentation du dépôt approprié.

Les documents de soumission peuvent être examinés aux bureaux des Associations de Construction, au bureau régional de CDC ainsi qu'au bureau de la fermeture des soumissions dans la région du projet.

Canada

# Elle a gagné!

CAROLE THIBEAULT



DONNELLY- Joanne Maisonneuve a remporté le concours de logo de la Société historique et généalogique de Smoky River. Fille de Marcel et Liliane Maisonneuve de Guy, Joanne a créé le logo où l'on peut voir un arbre qui prend racine d'un livre. Ceux qui ont acheté l'agenda de la Société le reconnaîtront sûrement. Étudiante à l'Université d'Ottawa, Joanne a reçu un chèque de 50$.

Travaux publics Canada / Public Works Canada

## Appel d'offres

Des SOUMISSIONS CACHETÉES pour le projet énoncé ci-après, adressées au gestionnaire régional, Politique et administration des marchés, Travaux publics Canada, bureau 1000, 9700, av. Jasper, Edmonton (Alberta) T5J 4E2, seront reçues jusqu'à 14 h, à la date limite indiquée. On peut se procurer les documents de soumission à l'adresse ci-dessus, téléphone: (403) 497-3503.

PROJET

N° 859500 - Route de l'Alaska, C.-B., concassage et mise en tas, km 483,5.

Date limite: mardi 22 décembre 1992

On peut également obtenir les documents de soumission en s'adressant aux bureaux suivants de Travaux publics Canada: 1106, rue Alberni, Vancouver, C.-B.; pièce 632, Édifice Harry Hays, 220 - 4e Avenue S-E, Calgary, Alberta. On peut consulter le dossier de soumission aux bureaux de la Roadbuilders Association situés à Richmond, C.-B. et Edmonton, Alberta.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Commission canadienne des grains / Canadian Grain Commission

À L'ATTENTION DES: DÉTENTEURS DE DOCUMENTS DÉLIVRÉS PAR LES TITULAIRES DE LICENCES EN VERTU DE LA LOI SUR LES GRAINS DU CANADA

La licence de négociant en grain délivrée antérieurement par la Commission canadienne des grains à la compagnie sousmentionnée a expiré le 30 novembre 1992 et ne sera pas renouvelée (tel que demandé par le titulaire de licence).



| N° de licence | Genre | Titulaire |
|---|---|---|
| GD0001600 | Négociant en grain | Chin Ridge Seed Processors Ltd. |

La Commission canadienne des grains détient présentement la garantie financière fournie par la compagnie susmentionnée, conformément à l'article 46(2) de la Loi sur les grains du Canada, pour couvrir les obligations aux détenteurs de documents autorisés ou prescrits. Les détenteurs de documents qui n'ont pas reçu le paiement de la compagnie susmentionnée sont priés d'aviser la Commission, par écrit et dès que possible, des transactions impayées. La Commission doit recevoir l'avis, accompagné des photocopies de documents à l'appui, d'ici le 31 janvier 1993 au plus tard (veuillez noter la limite stipulée ci-dessous).

Note: Limite, article 49(2.1)

(2.1) Par dérogation au paragraphe (2), la garantie donnée par le titulaire de licence **ne peut être réalisée ou recouvrée** relativement à un bon de paiement, un accusé de réception ou un récépissé **que si, dans l'année suivant la livraison du grain** qui y est visé, **le titulaire a manqué à l'obligation de paiement ou de livraison envers le producteur et celui-ci en a avisé par écrit la Commission.**

Prière de faire parvenir tout avis au:

Gestionnaire, Octroi de licences aux silos et aux négociants en grains
Commission canadienne des grains
Division de l'Économie et de la Statistique
303, rue Main, pièce 747
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3G8

Les licences délivrées le sont sous réserve d'expiration, d'annulation, de révocation ou de suspension pendant toute la campagne agricole. On peut se renseigner sur la situation actuelle des titulaires de licences en vertu de la Loi sur les grains du Canada en composant le (204) 983-2789.

Canada

# EN bref...

## AGRICULTURE

WINNIPEG- Plus de 136 000 agriculteurs ont profité du programme du Compte de stabilisation du revenu net - 1991 (CSRN) avant la date limite du 30 septembre 1992. Ceux qui ne l'ont pas fait, peuvent toujours s'inscrire d'ici le 31 décembre 1992, moyennant une réduction mensuelle des avantages de 5%. La réduction des avantages ne touche pas les nouvelles productions admissibles. Des renseignements sont donnés au numéro sans frais 1-800-665-CSRN.

Travaux publics Canada / Public Works Canada

## Appel d'offres public

Des soumissions cachetées portant sur des locaux à louer, tel qu'énoncé ci-dessous, adressées au gestionnaire régional, Politique et administration des marchés, Région de l'ouest et du Pacifique, Travaux publics Canada, bureau 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton, (Alberta), T5J 4E2, seront reçues jusqu'à la date et l'heure indiquées. On peut se procurer les documents pertinents aux bureaux de Travaux publics Canada, tél. (403) 497-3503.

PROJET 2-92
LOCATION DE BUREAUX/AIRES D'ENTREPOSAGE
JUSTICE CANADA
EDMONTON, ALBERTA

Environ 3 799 mètres carrés de superficie utile de bureau (soit environ 4 255 $m^2$ de superficie locative), 98 mètres carrés de superficie utile d'entreposage et six (6) places de stationnement, toutes chauffées ou électrifiées.

Seules les immeubles répondant aux conditions ci-après seront considérés:

a) les locaux doivent être disponibles, sans frais pour la couronne, suffisamment d'avance pour qu'ils puissent être aménagés, puis occupés au plus tard le 1er octobre 1993, pour un bail d'une durée de dix (10) ans assorti de deux (2) options de renouvellement de un (1) an chacune, aux mêmes conditions et moyennant un loyer égal ou inférieur à celui du bail initial;

b) l'immeuble doit être situé dans les limites géographiques définies par la 104e Avenue au nord, la 97 Rue à l'est, la 100e Avenue au sud et la 105 Rue à l'ouest, à Edmonton, Alberta;

c) La superficie utile de bureau offerte doit être située dans un seul et même immeuble, et de préférence être repartie sur au plus trois (3) étages contigus, ou sur un maximum de quatre (4) étages contigus;

d) les étages offerts ne doivent pas être des étages communicants;

e) les murs mitoyens avec les locaux d'autres locataires doivent être pleine hauteur et insonorisés de manière que l'indice de transmission acoustique ne dépasse pas 45.

f) les locaux offerts doivent être accessibles au locataire après les heures normales de bureau et le bailleur doit être disposé à maintenir les divers systèmes en service après les heures normales;

g) les locaux offerts doivent être conformes aux règlements de Travail Canada ainsi qu'aux exigences du Programme fédéral de coordination de l'image de marque et du Programme d'accessibilité pour les handicapés;

h) les locaux doivent également être conformes aux exigences d'hygiène et de sécurité prévues au Code canadien du travail et aux règlements canadiens en matière d'hygiène et de sécurité au travail, lesquels prescrivent que "la conception et la construction de tout bâtiment doivent être conformes aux normes prévues aux parties 3 à 9 du Code national du bâtiment (édition de 1990) dans la mesure où ces normes sont indispensables à l'hygiène et à la sécurité des employés";

i) Les locaux doivent être situés à moins de 400 mètres d'une ligne de transport en commun sur laquelle le service est assuré à intervalles d'au plus 30 minutes.

Le bailleur sera responsable du paiement de toutes les taxes foncières, des services publics et autres services, y compris des services de concierge, et des frais d'exploitation et d'entretien. La couronne sera responsable uniquement du paiement du loyer et des augmentations éventuelles des taxes foncières et des coûts d'exploitation énoncés dans le bail.

Date limite: 14h heure locale (HAR), le 6 janvier 1993.

Pour plus de détails, communiquer avec:
June Lypowy
Agent immobilier principal, Location
Téléphone: (403) 497-3706

INSTRUTIONS

Les offres doivent être présentées sur les formules fournies à cette fin par Travaux publics Canada, remplies conformément aux conditions énoncées dans le dossier d'appel d'offres.

Le Ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

# BLOC-NOTES

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT**. L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h**. Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'ACFA qui se fera un plaisir de vous aider.

## BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous. Info. 826-1909 (J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 2e mardi du mois. Info. 826-1909 (J.A.)

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, au musée. Info. 826-5275 (J.A.)

## CALGARY

La Société de théâtre de Calgary recherche des metteurs en scène et des assistants metteurs en scène pour ses deux prochaines pièces de théâtre. Les entrevues auront lieu durant la 1ère semaine de décembre et les auditions pour les comédiens vers la mi-décembre Info: Nicole Gratton au 239-1568 après 18h. (25-12)

## CENTRALTA

Si vous ou vos parents avez habités la région de Legal, Vimy, Waugh ou Fedorah, vous êtes invités à soumettre l'histoire de votre famille d'ici le 31 décembre prochain, à: Histoire de Legal, C.P. 163, Legal, Alberta T0G 1L0. Info: Cora deChamplain au 961-3048 (18-12)

## EDMONTON

Bridge tous les mercredis au sous-sol de l'église St-Joachim organisé par le Club de l'Age d'Or de St-Joachim. Inf. Églande Mercier au 489-4417. (J.A.)

Réunion mensuelle de C.A.F.E. (Cercle d'Artisanat Francophone d'Edmonton) le 2e jeudi de chaque mois, à 19h39, au sous-sol de l'église St-Joachim. Inf.: Gerry Dupont au 452-0032 ou 492-4186. (J.A.)

Bazar les 5 et 6 décembre au Centre paroissial, paroisse St-Thomas-d'Aquin. Samedi de 10h à 14h et après la messe de 19h dimanche: après les messes de 9h30 et 11h. Info: Soeur Cécile au 465-0101. (11-12)

Sessions d'information et de support. Groupe Prévenir la violence familiale, #300, 9119, 82 Avenue. Rencontres les mercredis à 19h. Info: 428-2625 (J.A.)

Le club d'Age d'Or de Saint-Thomas-d'Aquin entreprend sa nouvelle saison. Parties de cartes, deuxième et quatrième mercredis du mois à la Maison St-Joseph, 8410 - 89 Rue. Info: 469-3073. (J.A.)

Service de pré-maternelle et/ou garderie cet automne à l'école Père-Lacombe. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à Mme Thom au 973-3654 ou Denis au bureau de FPFA au 468-6934. (J.A.)

Chevaliers de Colomb, Conseil La Vérendrye, réunion mensuelle le 2e lundi de chaque mois. Inf.: Dr André Lizaire au 434-6551

Un dictionnaire bio-bibliographique des auteurs francophones de l'Ouest est en préparation. Nous faisons appel à ceux qui auraient produit des oeuvres de création littéraire ou des sciences humaines ou sociales. Veuillez nous communiquer vos nom, adresse et no. de téléphone et nous vous ferons parvenir un formulaire à remplir, à: Gamila Morcos, Faculté Saint-Jean, 8406 - 91 Rue, Edmonton, T6C 4G9. (11-12)

Chevaliers de Colomb, Conseil St-Thomas d'Aquin, réunion mensuelle le 2e mardi de chaque mois. Inf.: Émile Amyotte au 465-3225 (J.A.)

Chevaliers de Colomb, Assemblée Jacques Cartier, réunion mensuelle le 4e mardi de chaque mois. Inf.: Guy Ouellette au 465-2091 (J.A.)

## JASPER

Le club social est ouvert le mercredi et le samedi entre 19h et 1h.. Info: 852-5875 (J.A.)

## PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 à 4 ans dont au moins un des parents est francophones. Pour info: communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934

La Société généalogique du Nord-Ouest accepte les dons d'ouvrages généalogiques et d'histoires de familles ainsi que les documents généalogiques pour sa bibliothèque ou pour ses archives. Heures d'ouverture: du lundi au vendredi, de 9h à 16h. Adresse: pièce 200, 10008, 109e Rue, Edmonton. Info: Georgette Brodeur au 489-8864 ou Hilaire Fortier au 476-5807.

## RIVIÈRE-LA-PAIX

Chevaliers de Colomb Conseil Grouard no 3025 Réunion mensuelle, le 2e mercredi de chaque mois. Pour informations, Gérard Nicolet au 837-2461. (J.A.)

## ST-PAUL

Réunion mensuelle du comité du musée historique de St-Paul, le 3e lundi de chaque mois au centre culturel. Info: 645-4800 (J.A.)





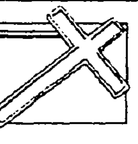
# PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
**Tarifs:** 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**
**Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement**: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone.
Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581** avant le lundi à midi.
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:
**Le Franco, 8923 - 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2**

## EDMONTON

«Nanny» à domicile demandée pour jeune bébé (Goldbar)Qualifications et références nécessaires. Appelez Linda au 469-2152 (11-12)

**Le Franco**
**8923, 82 Ave.**
**Edmonton,**
**Alberta**
**T6C 0Z2**
**465-6581**



**PRIÈRE AU ST-ESPRIT**

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la **PRIÈRE AU ST-ESPRIT** dans **LE FRANCO**. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40S (TPS comprise). n'oublier pas d'inscrire vos initiales.

**LE FRANCO**
8923 - 82 Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2




# CARTES D'AFFAIRES









**ABONNEZ-VOUS**




8923 - 82e Avenue, Edmonton, Alberta T6C 0Z2

NOM____________________
ADRESSE____________________
____________________CODE POSTAL____________

Votre chèque ou mandat-poste rédigé à l'ordre du Franco.
(En lettres moulées S.V.P.)

TARIFS:
1 an : 19,26$
2 ans: 34,24$
(TPS incluse)

N.B. Les membres de L'ACFA reçoivent un abonnement **GRATUIT** au **FRANCO**. Adressez-vous au bureau de votre régionale pour devenir membre.

# L'ANNUAIRE,

## C'EST REPARTI!




LE FRANCO offrira une nouvelle édition de l'ANNUAIRE en mars 1993 et invite tous les professionnels, commerçants et organismes qui donnent un service en français à renouveler leur inscription ou leur annonce publicitaire dans le cadre de la **campagne de sollicitation** qui a débuté le **26 octobre** dernier et qui se prolongera jusqu'au **15 janvier 1993**.

L'ANNUAIRE1993 des organismes, commerçants et professionnels francophones de l'Alberta est un outil de référence très populaire et utile auprès de la population francophone et francophile de la province.
Notre représentant des ventes, **M. HERVÉ TARDIF**, est déjà à l'oeuvre et au cours des prochaines semaines, il communiquera avec tous les clients de l'an dernier.
Si vous connaissez des commerçants, des professionnels et des organismes qui sont intéressés à une inscription ou à une annonce dans la prochaine édition de l'ANNUAIRE, vous n'avez qu'à les inviter à communiquer sans tarder avec:

**HERVÉ TARDIF**
Représentant des ventes
Tél.: **469-7076**

**LE FRANCO**
Tél.: **465-6581**
Télécopieur: 465-3647